



Instructions pour obtenir l'abandon d'une requête L1

Quand une requête est-elle abandonnée?

Si le locateur a déposé une requête L1 visant l'obtention d'une ordonnance résiliant la location et expulsant le locataire en raison d'un arriéré de loyer, le locataire peut obtenir l'abandon de la requête en payant:

- tout arriéré de loyer et tout nouveau loyer exigible le jour où il effectue son paiement; et
- les droits de dépôt de la requête que le locateur a versés à la CLI.

Exemple: Le loyer est de 1 000,00 \$ par mois pour une location au mois et le locataire doit payer ce loyer le premier jour de chaque mois. Le locataire n'a pas payé le loyer de janvier à mars. Le 18 mars, soit 15 jours après avoir remis l'Avis de résiliation de la location pour non-paiement du loyer (formulaire N4), le locateur dépose une requête L1 auprès de la CLI. Il paie également 186,00 \$ pour déposer la requête L1. Le 10 avril, le locataire verse au locateur 4 186,00 \$. Le locataire obtient ainsi l'abandon de la requête L1 pour la période prenant fin le 30 avril.

On ne peut pas expulser le locataire en se fondant sur une requête L1 qui a été abandonnée, même s'il ne paie pas le loyer qui devient exigible subséquemment.

Si la requête L1 est abandonnée, le locateur peut déposer le formulaire *Demande d'ordonnance d'abandon sans audience*. S'il remplit le formulaire correctement, la CLI rend normalement l'ordonnance d'abandon sans que les parties aient à participer à une audience. La CLI envoie l'ordonnance à toutes les parties.

Le locateur doit remplir les champs remplissables des parties du formulaire concernant la demande et l'ordonnance.

Il **ne doit pas** remplir les lignes « Date de l'ordonnance » et « Membre, Commission de la location immobilière ». Un membre de la CLI s'en chargera si une ordonnance d'abandon est rendue.

Exemple 1: Chaque période de location d'une **location au mois** commence le premier jour du mois (p. ex., le 1^{er} janvier) et prend fin le dernier jour du même mois (p. ex., le 31 janvier). Si le locataire paie le montant nécessaire pour obtenir l'abandon de la requête avant la fin du mois (p. ex., le 10 janvier), la date d'abandon est le dernier jour du mois (p. ex., le 31 janvier). C'est la date que le locateur indique dans le formulaire *Demande d'ordonnance d'abandon sans audience*.

Exemple 2: Chaque période de location d'une **location au cours du mois** commence un jour autre que le premier du mois (p. ex., le 15 février) et prend fin la veille du même jour du mois suivant (p. ex., le 14 mars). Si le locataire paie le montant nécessaire pour obtenir l'abandon de la requête avant la fin de la période de location au cours du mois (p. ex., le 7 mars), le locateur indique le 14 mars comme date d'abandon.

DEMANDE D'ORDONNANCE D'ABANDON SANS AUDIENCE

Pour savoir comment remplir le présent formulaire, veuillez lire les Instructions pour retirer une requête et les Instructions pour obtenir l'abandon d'une requête L1.

* Lisez les instructions pour savoir comment déterminer la date d'abandon correcte.

* N'indiquez pas la « Date de l'ordonnance » ni le nom du membre. Un membre de la Commission s'en chargera si une ordonnance d'abandon est rendue.

1. Je, Debbie Dawson, suis [le locateur / la locatrice] ou [son représentant / sa représentante] juridique et j'ai rempli la requête L1, LTB-L-027437-26, visant à obtenir une ordonnance de résiliation de la location et d'expulsion [du locataire / de la locataire / des locataires] en raison d'un arriéré de loyer.
2. Après le dépôt de la requête L1, [le locataire a / la locataire a / les locataires ont] payé la totalité de l'arriéré de loyer et de tout nouveau loyer exigible pour la période prenant fin le 31/05/2026. [Le locataire a / La locataire a / Les locataires ont] aussi remboursé [au locateur / à la locatrice] les droits de dépôt de la requête.
3. Je déclare solennellement que les renseignements que j'ai fournis sont véridiques et je comprends que la remise de documents faux ou trompeurs à la Commission constitue une infraction. Je demande à la Commission de rendre une ordonnance d'abandon.

Je suis: le locateur / la locatrice son représentant / sa représentante

Nom du déclarant ou de la déclarante: Debbie Dawson

Signature du déclarant ou de la déclarante: _____

Commission de la location immobilière

Date (jj/mm/aaaa): 04/06/2026

Si vous avez des questions concernant la présente ordonnance, composez le 416 645-8080 ou, sans frais, le 1 888 332-3234.

Ordonnance rendue en vertu du paragraphe 74 (2) de la Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation

N° de dossier:

L T B - L - 0 2 7 4 3 7 - 2 6

Dans l'affaire: 1009-380 Rue Murray, Ottawa, Ontario K1n 8W1

Adresse du logement

Entre: Logement Communautaire D'Ottawa

[locateur / locatrice]

et

Mohamed Samater

[locataire / locataires]

[Le locateur / La locatrice] a demandé une ordonnance résiliant la location et expulsant [le locataire / la locataire / les locataires] parce [qu'il n'a / qu'elle n'a / qu'ils n'ont] pas payé le loyer exigible.

1. En me fondant sur les observations [du locateur / de la locatrice], je conclus que [le locataire lui a / la locataire lui a / les locataires lui ont] versé la totalité de l'arriéré de loyer et de tout nouveau loyer exigible pour la période prenant fin le 31/05/2026. [Le locataire a / La locataire a / Les locataires ont] aussi remboursé [au locateur / à la locatrice] les droits de dépôt de la requête.
2. The La requête [du locateur / de la locatrice] est abandonnée. Par conséquent, il n'y aura pas d'audience et le dossier sera fermé. application is discontinued. As a result, no hearing will be held, and file will be closed.

Membre, Signature
Robert Patchett

Membre, Commission de la location immobilière

le 8 juin 2026

Date de l'ordonnance